

**DOCUMENT DE PROJET****Haïti**

Titre du projet : Préparation et promotion du programme de stabilisation AVANSE
de projet : 01004873

Partenaire d'exécution : PNUD

Date de début : février 2025

Date de fin : décembre 2027

Date de la réunion du PAC : 15 juillet 2025

Brève description
L'objectif de ce projet est d'établir la base de connaissances, les partenariats et les ressources financières nécessaires à un programme de stabilisation à grande échelle en Haïti, avec une priorité explicite accordée à l'autonomisation économique et sociale des femmes. Le projet de stabilisation ciblé sera structuré de manière à rétablir rapidement la présence du gouvernement dans les zones auparavant contrôlées ou influencées par les gangs, en garantissant la participation active des femmes aux processus décisionnels et à la gestion des ressources communautaires. L'accent sera initialement mis sur Port-au-Prince, puis progressivement étendu à d'autres zones récupérées et sécurisées par la Police nationale d'Haïti (PNH) en collaboration avec la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MSS). Le projet privilégiera la reconstruction rapide des infrastructures publiques essentielles, telles que les bâtiments administratifs, les établissements de santé, les écoles et les services sociaux clés, afin de garantir l'accès des communautés à des services vitaux tels que la santé, l'éducation et la protection sociale. Une attention particulière sera accordée aux infrastructures répondant spécifiquement aux besoins des femmes, notamment les centres de santé maternelle, les établissements scolaires sécurisés pour les filles et les espaces communautaires sécurisés pour les femmes. Ces interventions rapides visent à stabiliser les zones ciblées et à apporter des bénéfices immédiats aux populations locales, en réduisant notamment les vulnérabilités économiques et sociales des femmes. En outre, AVANSE mettra l'accent sur la revitalisation économique par des initiatives de création d'emplois, la formation professionnelle et un soutien ciblé aux petites et moyennes entreprises, ciblant plus particulièrement les femmes entrepreneures et les commerçantes du secteur informel, telles que « Madame Sara ». En améliorant les moyens de subsistance et en fournissant un soutien technique et financier spécifique, le projet vise à stimuler la reprise et la durabilité économiques, en renforçant notamment l'autonomie économique des femmes et en réduisant significativement les inégalités économiques entre les sexes. Grâce à ces efforts globaux, AVANSE vise à contribuer à une Haïti plus sûre, plus stable et plus prospère, en répondant à la fois aux besoins immédiats de redressement et au développement socio-économique à long terme. Pour développer un tel programme, il est nécessaire de collaborer étroitement avec les communautés locales et de mettre en œuvre des stratégies favorisant la cohésion sociale et la résilience, en s'appuyant sur les atouts existants d'Haïti : tradition agroalimentaire, culture, patrimoine artisanal, capital social, jeunesse qualifiée et entrepreneuriale, volontariat et valeurs communautaires, en intégrant systématiquement les contributions, priorités et compétences spécifiques des femmes. La préservation et la promotion de ces atouts soutiendront une stabilisation locale réussie, garantissant ainsi une autonomisation économique et sociale durable des femmes et réduisant significativement les violences sexistes.

Résultat contributif (UNSDCF, CPD, RPD) : Résultat 3 La population, en particulier les groupes vulnérables et marginalisés, a un meilleur accès à des services sociaux de base équitables, inclusifs et de qualité, en mettant l'accent sur le respect des droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'inclusion du handicap, en vue de renforcer le contrat social. Résultats indicatifs avec marqueur de genre ¹: Résultat 3.2 : Les institutions infranationales disposent de fonctions, de financements et de capacités plus solides pour fournir des services sociaux de base et de qualité qui

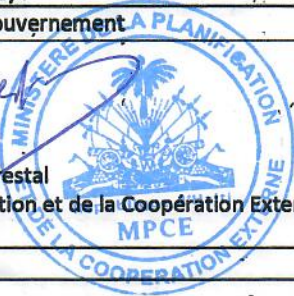
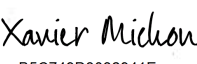
Ressources totales requises :	49 165 363 \$
Total des ressources allouées :	
	PNUD TRAC :
	Donneur: 2 000 000 \$ ²
	Gouvernement:

¹ Le marqueur de genre mesure l'investissement d'un projet en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. Sélectionnez-en un pour chaque résultat : GEN3 (Égalité des genres comme objectif principal) ; GEN2 (Égalité des genres comme objectif significatif) ; GEN1 (Contribution limitée à l'égalité des genres) ; GEN0 (Aucune contribution à la qualité de l'égalité des genres)

² Le budget préliminaire de 2 000 000 \$ correspond à la phase de préparation

répondent aux besoins de la population la plus exposée aux vulnérabilités, notamment les femmes et les jeunes. Marqueur de genre : GEN2	En nature :
	Non financé : 45 165 353

Approuvé par (signatures) :

Gouvernement	PNUD
 Marie D.A. Ketleen Florestal Ministre de la Planification et de la Coopération Externe 	DocuSigned by:  B5C749D3032941E... Xavier Michon Représentant Résident 
Date: 12 Aout 2025	Date: 12 Aout 2025

1. ANALYSE DE LA SITUATION ET DÉFI DE DÉVELOPPEMENT

1.1. Situation actuelle en Haïti : aperçu et opportunités de stabilisation

Haïti est actuellement confronté à une crise complexe et multiforme, caractérisée par une instabilité politique persistante, une escalade de la violence communautaire et une détérioration significative des conditions socio-économiques, exacerbée par des catastrophes naturelles récurrentes. Au cœur de cette crise se trouve l'expansion rapide des gangs armés, dont le contrôle s'étend désormais à une grande partie de Port-au-Prince et de ses environs. Ce phénomène résulte principalement de la faiblesse chronique des institutions étatiques, de ressources de sécurité publique extrêmement limitées et d'un taux de chômage alarmant chez les jeunes estimé à environ 60 % (IHSI, 2023). Par conséquent, la situation a fortement restreint la liberté de mouvement, réduit l'accès aux services essentiels et considérablement détérioré les conditions de vie générales.

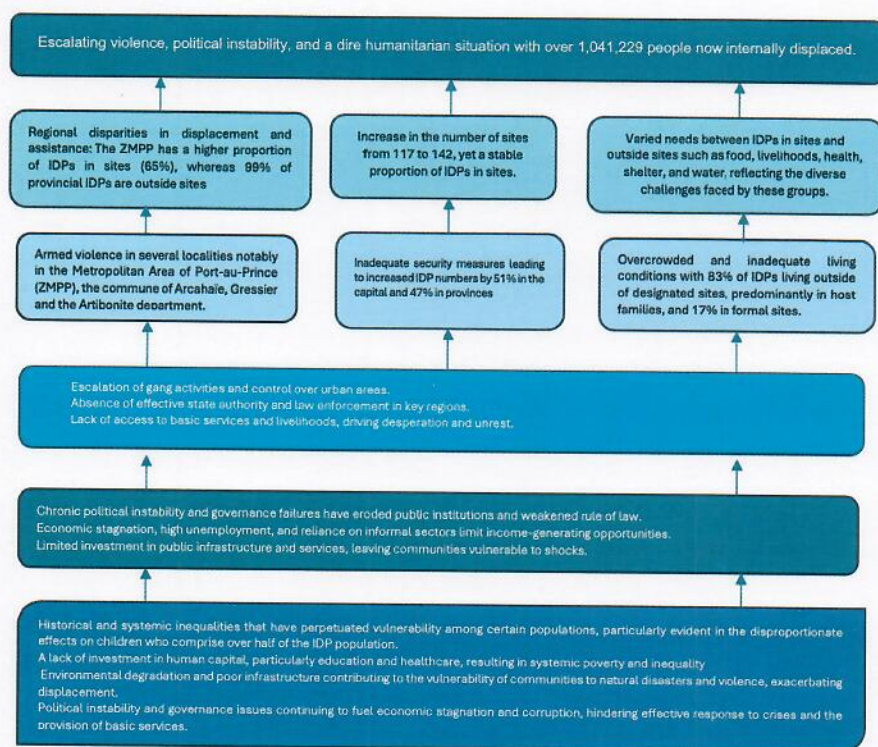
Alors que la crise touche l'ensemble de la population, les femmes et les filles subissent des conséquences disproportionnellement graves, notamment par une augmentation spectaculaire des violences basées sur le genre (VBG). Selon ONU Femmes (2024), 652 cas documentés de viol ont été signalés à Port-au-Prince au cours du seul premier trimestre 2024, ciblant principalement les femmes et les adolescentes. Parallèlement, les hommes sont fréquemment victimes de violences mortelles et de recrutement forcé par des gangs armés (RNDDH, 2023). Face à l'insécurité croissante, les autorités haïtiennes ont intensifié leur coopération avec leurs partenaires internationaux afin de renforcer les capacités des forces de sécurité et de restaurer progressivement l'autorité de l'État dans les zones critiques. Au niveau communautaire, des réseaux informels, souvent dirigés par des femmes, ont émergé spontanément pour renforcer la sécurité collective et atténuer les menaces quotidiennes de violence.

La crise est encore exacerbée par de graves limitations de l'accès à la justice et aux services de sécurité. Seul un tiers environ des commissariats de police de Port-au-Prince restent pleinement opérationnels (PNH, 2024), ce qui favorise une impunité généralisée et sape profondément la confiance du public dans les institutions de l'État. Cette faiblesse institutionnelle affecte de manière disproportionnée les femmes victimes de violence, qui se heurtent à d'importants obstacles pour signaler les crimes et obtenir un soutien judiciaire adéquat. De plus, la destruction récente de plusieurs prisons par des bandes armées a entraîné des évasions massives, intensifiant l'impunité générale, notamment en ce qui concerne les crimes graves tels que les violences sexuelles. Les

associations locales offrent un soutien juridique et psychosocial essentiel, mais leurs ressources restent insuffisantes par rapport à l'ampleur des problèmes.

Sur le plan économique, Haïti traverse une crise profonde caractérisée par des taux d'inflation à deux chiffres annuel avoisinant les 50 % en glissement annuel en janvier 2023 (BRH)), qui impacte gravement l'ensemble de la population, les femmes étant touchées de manière disproportionnée en raison de leur forte représentation dans l'économie informelle. Les commerçantes, connues localement sous le nom de « Madame Sara », voient leurs activités commerciales fortement perturbées par l'insécurité croissante, menaçant directement les revenus des ménages, d'autant plus qu'environ 45 % des ménages haïtiens sont dirigés par des femmes (IHSI, 2023). Les communautés dépendent de plus en plus des réseaux informels d'épargne et de crédit. Bien que le gouvernement haïtien mette régulièrement en œuvre des programmes d'aide économique directe, tels que des transferts monétaires conditionnels, ces efforts restent insuffisants face à l'ampleur considérable des besoins.

L'accès aux services sociaux essentiels, notamment aux soins de santé et à l'éducation, reste extrêmement limité. Environ 60 % des femmes en âge de procréer n'ont pas accès aux soins médicaux, ce qui contribue directement au taux élevé de mortalité maternelle, qui s'élève à 529 décès pour 100 000 naissances vivantes (PAM, 2024). De plus, la fermeture prolongée de près de 900 écoles (UNICEF, 2024) a considérablement accru la vulnérabilité des filles, augmentant les risques d'exploitation sexuelle, de travail forcé et de grossesses précoces. Par conséquent, les communautés ont mis en place des initiatives éducatives informelles, souvent soutenues par des associations locales et des groupes religieux, afin de maintenir un accès minimal à l'éducation dans les zones où la scolarisation formelle est devenue intenable.



Malgré ces défis, des opportunités de stabilisation et de relèvement se sont présentées. Avec l'amélioration de la sécurité, le projet AVANSE du PNUD pourra intervenir rapidement dans les zones reconquises pour répondre aux besoins immédiats tout en jetant les bases d'un développement à long terme. Ce projet s'inscrit dans les priorités nationales et les cadres mondiaux, notamment les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 5 (Égalité des sexes), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces).

1.2. Le rôle proactif du PNUD dans les efforts de stabilisation

Depuis fin 2023, le PNUD prépare activement la stabilisation d'Haïti, anticipant les besoins de relèvement et de résilience. En collectant des données essentielles et en planifiant des scénarios de déploiement pour la phase de stabilisation, cette préparation a inclus des missions d'experts et un financement initial pour renforcer les capacités de stabilisation nécessaires.

Alors que la Police nationale haïtienne et la mission MSS progressent progressivement vers un Port-au-Prince sans gangs, et que le gouvernement de transition s'efforce de rétablir les conditions de sécurité publique et les institutions, de relancer l'économie et d'améliorer les services de base, le PNUD soutiendra les efforts de stabilisation du gouvernement dans les zones récupérées par le biais du projet AVANSE.

Les efforts de stabilisation en Haïti commenceront par le rétablissement de la présence de l'État grâce à des mesures de sécurité renforcées, notamment le renforcement de la Police nationale haïtienne, la mise en œuvre d'initiatives de police de proximité pour favoriser la confiance et la coopération entre les forces de l'ordre et les communautés locales, et le développement d'infrastructures de sécurité essentielles pour assurer la protection des citoyens et des espaces publics. Parallèlement à ces améliorations sécuritaires, le programme améliorera les moyens de subsistance en créant des opportunités d'emploi grâce à la reconstruction des infrastructures et au soutien aux petites et moyennes entreprises, stimulant ainsi la reprise économique et la résilience.

En outre, fort de sa vaste expérience en matière d'inclusion et de participation communautaire, le PNUD adoptera une approche sensible aux réalités locales en soutenant activement les initiatives menées par des groupes traditionnellement marginalisés et en assurant leur intégration effective dans les processus de stabilisation. Les programmes d'engagement communautaire viseront donc à promouvoir le dialogue, la réconciliation et l'intégration sociale entre divers groupes. Ces initiatives comprendront des mesures spécifiques visant à soutenir la pleine participation des femmes et des jeunes à la reconstruction de leurs communautés, renforçant ainsi leur autonomie économique et leur engagement actif, et contribuant directement à la création d'une société plus inclusive.

Collectivement, ces efforts globaux répondront non seulement aux besoins immédiats, mais jetteront également des bases solides pour la stabilité à long terme, la cohésion sociale et le développement durable en Haïti.

1.3. AVANSE dans le cadre d'un portefeuille plus large de programmes de relance économique

Le projet AVANSE, qui signifie « Aksyon ki Vize Amelyorasyon Nivo Sosyo « Ekonomik » (Action visant à améliorer les niveaux socio-économiques) en créole haïtien, est une initiative ciblée, à court terme et à fort impact, qui s'inscrit dans le cadre plus large du portefeuille de programmes du PNUD pour le redressement économique et l'innovation. Le terme « avanse » signifie « aller de l'avant », reflétant l'objectif du projet : propulser les zones et les communautés reconquises vers le développement durable et la résilience. Ce projet vise à accélérer le redressement économique d'Haïti en se concentrant sur des actions immédiates qui soutiennent la stabilisation et renforcent les conditions socio-économiques tout en contribuant aux objectifs à long terme de croissance et de développement durables.

Alors qu'AVANSE se concentre sur la stabilisation immédiate par la sécurité, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture de services essentiels dans les zones post-crise, en particulier dans les quartiers de Port-au-Prince qui devraient être repris du contrôle des gangs, le portefeuille de relance économique et d'innovation adopte une approche à long terme du développement d'Haïti, en mettant l'accent sur les diverses opportunités que le pays a à offrir.

Le projet AVANSE et son portefeuille de programmes économiques sont intrinsèquement anticycliques et visent à stimuler l'activité économique malgré les difficultés persistantes. Leur efficacité repose sur la capacité du bureau

à déployer rapidement des ressources et à s'adapter rapidement à l'évolution du contexte sécuritaire, garantissant ainsi un soutien continu à la reprise économique dans un contexte instable.

Pour relever ces défis, le bureau de pays élabore un document distinct, intitulé « Plan de préparation du bureau de pays », afin de rationaliser les processus et d'accroître les points de contrôle si nécessaire, conformément au niveau de crise L3³ approuvé pour le bureau de pays en raison de la crise actuelle en Haïti. Le PNUD concentre également ses activités et son financement en amont – une approche souvent qualifiée d'« investissement sans regret » – tout en reconnaissant que la sécurité n'est pas encore assurée dans plusieurs zones touchées par des gangs armés, la PNH et la mission MSS se mobilisant progressivement pour répondre aux préoccupations sécuritaires persistantes.

Dans ce contexte, le PNUD base ses efforts initiaux sur le scénario de libération et de sécurisation progressives des zones sous contrôle des gangs. Dès lors, le PNUD sera prêt à déployer immédiatement des activités dans ces régions grâce au projet de stabilisation proposé, se positionnant ainsi pour soutenir efficacement les efforts de relèvement.

Compte tenu du contexte volatile en Haïti et prévoyant un scénario de sécurisation progressive de Port-au-Prince, le PNUD introduit également une couche supplémentaire pour étayer la justification du portefeuille économique proposé et de sa composante de projet de stabilisation, qui est ancrée dans les fondamentaux économiques d'Haïti.

En effet, la position géostratégique unique d'Haïti en fait une plaque tournante attractive pour le commerce et l'investissement dans les Caraïbes et en Amérique centrale. La proximité du pays avec des marchés majeurs, tels que les États-Unis et les économies émergentes d'Amérique latine, crée d'importantes opportunités d'innovation et de développement économiques. En tirant parti de sa situation géographique stratégique, Haïti peut renforcer son rôle de centre logistique et de transbordement, favorisant ainsi le commerce et la connectivité régionaux.

Le portefeuille de programmes s'appuie donc également sur une vision économique renouvelée et promeut des initiatives d'avenir en matière d'innovation et d'économie numérique, notamment en faisant de la jeunesse un moteur du changement. Les investissements dans la technologie, l'entrepreneuriat et la formation aux compétences numériques permettront d'exploiter le potentiel des jeunes haïtiens et de les transformer en contributeurs essentiels à la croissance économique. De plus, la promotion de pratiques durables dans des secteurs comme l'agriculture et le tourisme diversifiera l'économie haïtienne et renforcera sa résilience face aux chocs externes.

2. STRATÉGIE DU PROJET

2.1. Deux phases d'action : préparation et déploiement

Le projet comprend deux phases importantes : la phase de préparation et la phase de déploiement, comme le montre également le schéma ci-dessous.

Phase de préparation

Durant la phase de préparation, le projet AVANSE est stratégiquement positionné pour créer une dynamique significative autour des efforts de stabilisation en Haïti. Dotée d'un financement initial de 2 millions de dollars, cette phase est cruciale pour poser les bases d'activités de stabilisation bien conçues et dotées de ressources

³ Le statut L3 au PNUD désigne une situation exigeant un soutien institutionnel exceptionnel en raison de son ampleur, de sa complexité ou de son urgence, ce qui peut représenter un risque sérieux pour la réputation de l'organisation. Cette désignation déclenche des ressources accrues et des mesures stratégiques pour accélérer la réponse et relever efficacement les défis.

suffisantes, qui seront déployées à l'échelle appropriée et susciteront une adhésion significative de la population bénéficiaire. Cette phase se concentre sur l'élaboration de scénarios stratégiques et de méthodologies de déploiement, ainsi que sur la collecte de données essentielles pour orienter les initiatives de développement. Les principales activités de cette période comprennent l'élaboration du plan de préparation du pays et la promotion de l'intégration des concepts de stabilisation dans les discussions avec les acteurs gouvernementaux et les donateurs potentiels.

Cet engagement est essentiel pour sensibiliser à l'urgence d'une préparation proactive en vue de la prochaine phase de stabilisation. Compte tenu de la situation actuelle, où aucune zone n'a encore été récupérée et où l'on ne sait toujours pas quelles zones seront sécurisées en premier, l'accent est mis sur les régions les plus touchées par le conflit et prioritaires pour le gouvernement haïtien, notamment Port-au-Prince, Delmas, Tabarre, Pétion-Ville, Kenscoff, Carrefour, Gressier, Croix-des-Bouquets, Cité-Soleil et Thomazeau. L'établissement de bases solides durant cette phase préparatoire garantit que le PNUD est non seulement prêt à agir immédiatement, mais aussi à jouer un rôle de pionnier, capable de capitaliser sur les premières opportunités de stabilisation dès que les zones seront sécurisées.

Cette approche proactive permet au PNUD d'agir avec détermination et de faciliter le déploiement rapide des efforts de stabilisation. Parallèlement, le financement initial de 2 millions de dollars est utilisé pour lancer ces activités préparatoires essentielles, tandis que les efforts de mobilisation de fonds supplémentaires pour la portée globale du projet se poursuivent, assurant une transition harmonieuse vers des initiatives de stabilisation plus vastes à mesure que davantage de zones deviennent accessibles et que les financements augmentent.

Phase de déploiement

La phase de déploiement est décrite en détail dans les sections suivantes du document de projet, précisant le cadre opérationnel et les actions nécessaires à une mise en œuvre efficace. Cette phase ne débutera qu'une fois qu'une zone de Port-au-Prince aura été libérée de l'influence des gangs, garantissant ainsi une mise en œuvre efficace et sûre des efforts de stabilisation. Le PNUD, en tant que pionnier, s'appuiera sur son travail préparatoire pour mobiliser rapidement des ressources, déployer des experts et lancer les principales activités de stabilisation immédiatement après la sécurisation de la zone. En adoptant une attitude proactive, le PNUD peut rapidement établir une présence sur le terrain, contribuant à la coordination avec les autorités locales et les autres partenaires internationaux pour stabiliser la zone, reconstruire les structures de gouvernance et fournir des services essentiels aux populations touchées. Cette intervention précoce est essentielle pour maintenir la dynamique et favoriser des résultats de stabilisation à long terme.

Two phases of action



2.1.1. Phase de préparation

La stabilisation anticipée à Port-au-Prince représente une opportunité potentiellement viable, d'autant plus que la PNH, en collaboration avec la mission MSS, a récemment entrepris des efforts pour pénétrer des zones longtemps sous le contrôle des gangs, dans le but de les libérer et de rétablir l'ordre public. Dans ce contexte, la phase de préparation est méthodiquement conçue pour englober un cadre global qui réponde aux défis multiformes posés par le contexte sécuritaire actuel et jette les bases d'une stabilisation efficace.

La phase de préparation du PNUD s'articule autour de quatre axes clés : l'identification des scénarios, la collecte et l'analyse des données, l'évaluation des coûts et la priorisation, ainsi que la collaboration avec les autorités et la mobilisation des ressources. Cette approche globale garantit que nos efforts de stabilisation sont éclairés, stratégiques et adaptés aux besoins spécifiques des communautés que nous souhaitons soutenir.

2.1.1.1. Développement de la matrice de scénarios

En décembre 2023, en prévision du processus de stabilisation à Port-au-Prince, le PNUD Haïti a élaboré une matrice complète de neuf scénarios directement liés au déploiement de la mission MSS. Ce cadre stratégique permet au bureau de pays d'anticiper les différents défis et d'adapter son approche programmatique à l'évolution du contexte sur le terrain.

Actuellement, le bureau de pays se concentre sur le scénario 2 : « Progrès progressifs », dont la probabilité est modérée à élevée (voir annexe 1). Ce scénario suggère que la mission MSS et la PNH réalisent des progrès notables dans la réduction de la violence des gangs, malgré des difficultés persistantes. La présence de la mission contribue à prévenir les flambées de violence et favorise les opportunités de dialogue et de réforme politiques.

Face à ces défis, ce scénario offre plusieurs opportunités significatives. Les réalisations de la mission MSS peuvent faciliter les efforts de stabilisation ciblés dans les zones sécurisées, réduisant ainsi la violence et renforçant la sécurité de la population haïtienne, tout en ouvrant la voie à des progrès politiques et économiques significatifs. De plus, ce scénario est susceptible de renforcer la confiance et la coopération entre la communauté internationale et le gouvernement haïtien, jetant ainsi les bases d'un engagement et d'une collaboration plus approfondis.

Cette planification basée sur des scénarios permet non seulement au bureau de pays de s'adapter aux conditions changeantes, mais rationalise également son engagement dans l'établissement des bases des initiatives de stabilisation prévues au cours de cette phase préparatoire, avec un accent particulier sur le scénario 2.

2.1.1.2. Collecte et analyse des données

Une partie essentielle de cette phase consiste à collecter des données par diverses méthodes. Le PNUD utilise des techniques avancées comme la cartographie par drone pour des évaluations géographiques précises, des enquêtes cellulaires pour recueillir les commentaires des communautés et des analyses satellitaires pour des évaluations environnementales et infrastructurelles approfondies. Ces efforts sont renforcés par un engagement direct auprès de la population locale par le biais de groupes de discussion, permettant au PNUD de tirer profit de leurs expériences et de leurs points de vue. Cette approche locale garantit que les initiatives sont ancrées dans la réalité des communautés desservies, en veillant à accorder une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des groupes vulnérables touchés de manière disproportionnée par la crise actuelle.

Pour y parvenir, une stratégie globale, fondée sur les données, de préparation à la stabilisation sera mise en œuvre, notamment à Port-au-Prince, actuellement confrontée à une forte pression des gangs. Compte tenu de la densité de population urbaine et de la complexité des conditions sécuritaires et socio-économiques, une approche rigoureuse de la collecte et de l'analyse des données est essentielle. Cette stratégie utilisera des outils technologiques de pointe pour créer un processus de stabilisation bien informé et ciblé, permettant d'anticiper efficacement les défis et les besoins. En exploitant ces technologies, les interventions répondront non seulement aux préoccupations sécuritaires immédiates, mais contribueront également au redressement socio-économique à long terme, en s'attaquant notamment aux impacts économiques disproportionnés de la crise sur les femmes commerçantes (« Madame Sara ») et les ménages dirigés par des femmes.

Compte tenu des défis et des opportunités uniques du paysage urbain de Port-au-Prince, une méthodologie de collecte de données multidimensionnelle sera appliquée. Des entreprises spécialisées réaliseront une cartographie urbaine haute résolution à l'aide d'images satellite et de drones afin de recueillir des informations détaillées sur les dommages aux infrastructures, la densité de population et les risques potentiels pour la sécurité dans les zones à haut risque (voir annexe 2). Les ensembles de données existants sur la démographie, les indicateurs socio-économiques et les services publics tels que les réseaux électriques et les réseaux d'eau seront intégrés à une plateforme de Système d'Information Géographique (SIG) parallèlement à ces images haute

résolution. De plus, les données d'intensité lumineuse nocturne seront analysées en détail, fournissant un aperçu de l'activité économique dans différentes zones et identifiant les zones présentant un accès limité à l'électricité ou des préoccupations sécuritaires accrues. Cette analyse révélera les schémas de mouvements de population et les problèmes de sécurité, tels que les zones dépourvues d'éclairage public, contribuant ainsi à renforcer les mesures de sécurité, notamment pour atténuer les risques accrus de violence basée sur le genre (VBG), notamment dans les quartiers où les femmes et les adolescentes sont les plus vulnérables.

Instaurer la confiance et l'inclusion est essentiel dans un environnement urbain aussi densément peuplé. Un engagement actif auprès des habitants des zones « reconquises » sera privilégié par diverses méthodes. Des enquêtes par téléphone portable (voir annexe 3) seront menées à l'aide d'une technologie géolocalisée, ciblant des quartiers spécifiques. Conçues pour les téléphones portables de base et assorties de crédits téléphoniques supplémentaires, ces enquêtes garantiront que les données collectées reflètent les besoins spécifiques de chaque communauté. Une plateforme mobile de crowdsourcing hyperlocal sera également mise en place, permettant aux habitants d'utiliser leurs téléphones pour communiquer des informations géolocalisées sur les difficultés ou les besoins de leur quartier. Des groupes de discussion suivront cette collecte de données afin de mieux comprendre les priorités de la communauté (voir annexe 4). Ces discussions apporteront un éclairage qualitatif sur les expériences, les besoins et les aspirations des habitants, tout en mettant en lumière les nouveaux défis et opportunités pour le processus de reconstruction, une attention particulière étant portée à l'identification des besoins des femmes, des jeunes filles et des autres groupes vulnérables touchés par la fermeture des écoles et le manque d'accès aux soins de santé.

Pour analyser les ensembles de données combinés – comprenant des images haute résolution, des données d'enquête granulaires et des données participatives – des algorithmes d'IA et d'apprentissage automatique seront utilisés. Cette analyse permettra d'identifier les tendances et les schémas du paysage urbain, tels que les zones nécessitant une réparation immédiate des infrastructures, les zones de déplacement de population ou les foyers potentiels de violence. Ainsi que dans les zones gravement touchées par la violence sexuelle et d'autres formes de violence sexiste, pour guider efficacement les interventions sécuritaires et sociales.

Les interventions fondées sur les données dans les zones reconquises de Port-au-Prince devraient être transformatrices. Grâce à une compréhension globale du paysage urbain, les interventions seront adaptées aux besoins spécifiques de chaque quartier, garantissant une allocation efficace des ressources et maximisant l'impact des efforts de stabilisation. L'évolution des dommages aux infrastructures guidera les stratégies de réparation et de reconstruction, revitalisant les quartiers et améliorant la qualité de vie des habitants. Sur le plan sécuritaire, l'analyse des données permettra d'identifier les menaces potentielles et d'élaborer des mesures de sécurité ciblées pour créer un environnement plus sûr pour tous les résidents. De plus, la participation active des résidents favorisera un sentiment d'appropriation et de confiance dans le processus de stabilisation, garantissant que les interventions s'alignent sur les priorités communautaires et conduisent à des solutions durables et à long terme pour un avenir urbain prospère. En particulier pour les femmes et les ménages dirigés par des femmes, renforçant ainsi durablement la résilience communautaire et économique.

2.1.1.3. Évaluation des coûts et priorisation

Le PNUD participe activement à l'évaluation rapide de l'impact des crises (EIRC) lancée par le gouvernement en mai 2024. Cette évaluation est essentielle pour recueillir des informations détaillées, quantifiées et chiffrées, nécessaires au processus de stabilisation. Cet exercice permet non seulement de clarifier les besoins immédiats des zones touchées par la crise, mais aussi de fournir des données essentielles sur les besoins financiers nécessaires à des interventions efficaces, notamment compte tenu des coûts associés aux besoins spécifiques des femmes et des groupes vulnérables touchés de manière disproportionnée par la crise.

Grâce à une analyse approfondie des données du RCIA, le PNUD détermine les coûts exacts associés à la stabilisation de zones spécifiques. Les conclusions du RCIA indiquent notamment que la stabilisation d'une zone de Port-au-Prince nécessitera environ 7,6 millions de dollars ⁴ sur trois ans. Cette analyse des coûts englobe

⁴ Il est important de noter que les coûts d'investissement estimés à 7,6 millions de

plusieurs composantes, notamment la réhabilitation des infrastructures, le rétablissement des services sociaux, les mesures de sécurité et les programmes d'engagement communautaire, ainsi que des interventions ciblées visant à réduire les risques spécifiques de violences basées sur le genre (VBG) et à assurer un soutien approprié aux victimes dans les quartiers vulnérables. Chaque composante est quantifiée avec précision, offrant une compréhension détaillée des ressources nécessaires. Par exemple, les données révèlent les coûts de rétablissement des services essentiels comme l'eau et l'électricité, les investissements nécessaires à la reconstruction des principales institutions publiques et les implications financières du renforcement des structures de gouvernance locale. Une attention particulière est accordée au renforcement des capacités institutionnelles locales pour répondre efficacement aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles.

Cette cartographie financière permet au PNUD de prioriser efficacement ses interventions tout en fournissant une justification claire et factuelle aux partenaires et donateurs internationaux. Disposant de coûts unitaires détaillés, l'organisation peut élaborer des stratégies d'investissement ciblées, alignées sur les objectifs de stabilisation. Cela garantit l'adaptabilité et la modularité des interventions à différentes régions, favorisant ainsi la cohérence et l'efficacité dans différents domaines. et d'assurer une allocation adéquate des ressources pour faire face aux impacts socio-économiques particulièrement graves sur les femmes commerçantes (« Madame Sara ») et les ménages dirigés par des femmes.

De plus, un cadre financier complet renforce la capacité du PNUD à mobiliser efficacement des ressources. En illustrant les coûts associés à la stabilisation de zones spécifiques, le PNUD peut attirer et coordonner des financements provenant de sources diverses, garantissant ainsi leur adéquation avec les priorités nationales et les attentes des donateurs. Cette stratégie contribue à prévenir la fragmentation des ressources et garantit que les efforts de stabilisation sont à la fois rentables et efficaces, tout en garantissant que les interventions contribuent à une résilience économique et sociale durable, en particulier pour les femmes et les autres groupes vulnérables touchés de manière disproportionnée par la crise actuelle.

En fin de compte, les informations tirées des données du RCIA permettent au PNUD de planifier et de hiérarchiser les activités de stabilisation avec une compréhension claire du paysage financier, créant ainsi un modèle de relèvement durable et rentable dans les zones touchées par la crise, avec une intégration explicite des considérations de genre pour garantir l'inclusivité et la durabilité des résultats.

2.1.1.4. Collecte de données, analyse et élaboration de rapports

Un élément essentiel de cette phase de préparation consiste à collecter et à analyser minutieusement les données par le biais de multiples méthodes. Cela comprendra des analyses avancées par drone pour des évaluations géographiques détaillées, des enquêtes pour recueillir les commentaires des communautés, des analyses satellite pour des évaluations plus larges des infrastructures et de l'environnement, des groupes de discussion pour un engagement direct avec la population locale, et l'évaluation d'impact sur la résilience. Ces sources de données fourniront des informations quantitatives et qualitatives, garantissant une compréhension globale des zones d'intervention. intégrant explicitement les impacts différenciés de la crise sur les femmes et les groupes particulièrement vulnérables.

Compte tenu de la complexité et du volume de ces données, un data scientist dédié sera nécessaire pour piloter le processus analytique. Il sera chargé de consolider le vaste éventail de données d'entrée (images de drone, résultats d'enquêtes, analyses de groupes de discussion et conclusions de l'ECRI) en une analyse unifiée (les termes de référence sont présentés à l'annexe 6). Ce poste, qui consistera en une mission de courte durée ou en

dollars ne comprennent pas les dépenses liées à la gestion du projet, notamment la dotation en personnel, les déplacements, la logistique, le suivi et l'évaluation, les audits et la communication. Ces coûts fixes resteront relativement stables, que l'accent soit mis sur la stabilisation d'un seul domaine ou des six domaines prévus dans le budget global d'AVANSE

une mission de conseil, garantira l'application efficace d'une expertise spécialisée pour répondre aux besoins immédiats du projet. Grâce à des techniques avancées d'analyse de données, notamment des algorithmes d'apprentissage automatique, le data scientist identifiera les principales tendances, notamment les besoins exprimés par la communauté, les possibilités d'intervention, les vulnérabilités des infrastructures, les schémas de mouvements de population et les préoccupations potentielles liées à la cohésion communautaire, ainsi que les zones à risque accru de violence sexiste et celles nécessitant des réponses ciblées pour les femmes et les adolescentes.

Une fois l'analyse terminée, le data scientist rédigera un rapport détaillé présentant les résultats dans un format structuré et exploitable. Ce rapport fournira non seulement des recommandations pour les interventions de stabilisation, mais comprendra également des infographies et des représentations visuelles des données pour communiquer clairement des informations complexes. Ces infographies mettront en évidence des indicateurs clés tels que les dommages aux infrastructures, les risques sécuritaires, les priorités de la communauté et les ressources nécessaires à la stabilisation. tout en illustrant clairement les défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes commerçantes (« Madame Sara »), les ménages dirigés par des femmes et les filles vulnérables à l'exploitation et à la violence.

Le rapport qui en résultera constituera un outil essentiel pour orienter les interventions du PNUD, proposant des recommandations d'action claires et fondées sur des données probantes. Il sera également partagé avec le gouvernement haïtien et la communauté internationale afin de garantir l'harmonisation, la transparence et le soutien des principales parties prenantes. La consolidation de ces données dans un rapport complet garantit que les efforts de stabilisation sont fondés sur des données et répondent aux besoins en temps réel, renforçant ainsi l'impact stratégique et l'efficacité opérationnelle du projet pour assurer une réponse durable et inclusive à la crise.

2.1.1.5. Préparation interne et renforcement des capacités

Afin d'accélérer le déploiement et la mise en œuvre des efforts de stabilisation, le bureau de pays propose une approche globale qui s'appuie sur la planification stratégique, l'allocation des ressources et la mise en place d'un cadre opérationnel solide. En concentrant les activités dès la phase préparatoire, le bureau de pays peut assurer une transition fluide vers la mise en œuvre dès la sécurisation des zones récupérées. Un élément essentiel de cette stratégie est l'élaboration d'un plan de préparation du bureau de pays, un document interne détaillé décrivant le cadre opérationnel du PNUD dans les contextes de stabilisation.

Distinct du document de projet, ce plan sert de modèle à l'approche du bureau de pays, décrivant les procédures et protocoles nécessaires à une mise en œuvre efficace. Afin de faciliter un déploiement rapide et une gestion efficace du projet, le bureau de pays privilégiera la constitution d'une équipe de projet principale grâce à un financement d'amorçage interne du PNUD. Cet investissement dans le capital humain renforcera la capacité du bureau de pays à répondre rapidement à l'évolution des besoins et à assurer la réussite des initiatives de stabilisation.

2.1.1.6. Engagement auprès des autorités et mobilisation des ressources

Afin de garantir l'efficacité et la durabilité de ses interventions de stabilisation, le PNUD collaborera activement avec les autorités locales, les parties prenantes et la communauté des donateurs. Cette approche collaborative favorisera l'appropriation, alignera les initiatives sur les priorités gouvernementales et facilitera la mobilisation des ressources. Le PNUD établira une plateforme de dialogue et de coordination, favorisant la mutualisation des financements et une approche cohérente des efforts de stabilisation. En travaillant en étroite collaboration avec les partenaires et les donateurs locaux, le PNUD vise à maximiser l'impact de ses interventions et à créer des changements positifs et durables au sein des communautés ciblées.

Durant la phase de préparation, le PNUD recueillera des informations complètes sur les besoins de stabilisation de la zone ciblée. Ces informations serviront non seulement à élaborer un plan de stabilisation sur mesure, mais aussi à présenter un argumentaire convaincant en faveur d'un financement auprès de la communauté des donateurs. En mettant en évidence les défis, les opportunités et les avantages potentiels spécifiques des interventions proposées, le PNUD cherchera à obtenir le soutien financier nécessaire à la mise en œuvre efficace de sa stratégie.

2.1.2. Phase de déploiement

Sur la base des informations recueillies lors de la phase de préparation, le bureau de pays élabore le plan d'intervention, qui est présenté dans les sections suivantes. Le PNUD a déjà identifié les principales infrastructures endommagées et estimé les coûts associés. Il s'agit notamment de tribunaux, de tribunaux de paix, de centres d'aide juridique pour les groupes vulnérables, de crèches, de réhabilitation de commissariats de police, d'écoles, de centres de santé, de centres d'accueil pour les femmes victimes de violences basées sur le genre (VBG), de routes et de centres sportifs. Les travaux de reconstruction et de réhabilitation seront réalisés par des entreprises locales sélectionnées pour leur capacité à fournir des résultats de qualité dans les meilleurs délais, tout en employant des membres de la population locale.

Outre ces projets d'infrastructures, plusieurs activités communautaires, telles que la gestion des déchets, le déblaiement des débris et d'autres initiatives similaires, mobiliseront les résidents locaux grâce à des programmes de rémunération contre travail. Cette approche garantit non seulement la participation communautaire, mais stimule également l'économie locale, apportant une aide financière immédiate à la population. En embauchant des travailleurs locaux, l'intervention favorise le développement des compétences et le redressement socio-économique à long terme, renforçant ainsi la résilience des communautés touchées.

L'intégration des efforts de cohésion sociale est essentielle à la stratégie de stabilisation, en veillant à ce qu'elle prenne en compte à la fois les infrastructures physiques et le rétablissement des liens communautaires. Le projet favorisera l'unité grâce à des initiatives communautaires telles que des forums participatifs et des processus décisionnels inclusifs, favorisant le dialogue et la collaboration entre divers groupes, y compris les populations marginalisées. Les espaces publics tels que les écoles, les centres sportifs et les pôles communautaires seront revitalisés pour servir de lieux d'interaction et d'activités partagées, contribuant ainsi à rétablir la confiance et la coopération entre les résidents.

Cette approche holistique garantit que les efforts de stabilisation ne se concentrent pas uniquement sur le rétablissement physique, mais également sur le renforcement du tissu social des communautés, créant ainsi une société plus inclusive, plus pacifique et plus résiliente.

2.1.2.1. Principes pour une programmation efficace de la stabilisation

L'un des principes fondamentaux de la stabilisation est de placer le leadership du gouvernement bénéficiaire au premier plan, de favoriser la confiance et de renforcer le contrat social entre le gouvernement et ses communautés. Il est crucial d'agir rapidement pour consolider la présence et le contrôle du gouvernement dans les zones reprises à l'influence des gangs. Tout retard dans l'intervention risque de créer un vide de pouvoir susceptible de compromettre les acquis en matière de sécurité, rendant la population vulnérable à une résurgence de la violence des gangs.

Dans les programmes de stabilisation bien gérés, atteindre la rapidité et l'ampleur tout en maintenant la responsabilité sont non seulement des objectifs compatibles, mais aussi essentiels à la réussite à long terme. Pour assurer un déploiement rapide et efficace, l'équipe AVANSE collaborera avec un réseau de partenaires potentiels prêts à mobiliser ressources et expertise pour soutenir les efforts de stabilisation dans les zones critiques. Ces partenaires, notamment des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations communautaires et

des agences internationales, seront mobilisés pour faciliter des interventions rapides répondant aux besoins immédiats tout en renforçant les capacités locales pour un impact durable.

S'appuyant sur les enseignements tirés de programmes de stabilisation réussis, AVANSE est une initiative intégrée, ciblée, limitée dans le temps et alignée sur des stratégies plus larges visant à s'attaquer aux sources systémiques d'instabilité en Haïti. Cette approche garantit la coordination des efforts et la mise en valeur des atouts des différentes parties prenantes.

Guidée par les principes du PNUD en matière de programmation de stabilisation, la stratégie d'AVANSE englobe les critères suivants :

- **Soutien aux processus menés par le gouvernement** : Donner aux autorités locales et aux communautés les moyens de s'approprier les efforts de stabilisation favorise la confiance et améliore la durabilité.
- **Programmation contextuelle et sans danger** : les solutions doivent être adaptées aux défis uniques de chaque communauté, en veillant à ce que les interventions n'exacerbent pas par inadvertance les tensions ou les vulnérabilités.
- **Programmation adaptative et localisée** : la flexibilité dans la mise en œuvre permet au programme de répondre aux conditions changeantes et aux besoins émergents sur le terrain.
- **Programmation adaptée au climat** : l'intégration des considérations environnementales dans les efforts de stabilisation renforce la résilience et la durabilité.
- **Programmation sensible au genre et aux jeunes** : impliquer les femmes et les jeunes dans les initiatives de stabilisation favorise non seulement l'inclusion, mais exploite également leur potentiel en tant qu'agents de changement dans leurs communautés.
- **Respect des droits de l'homme** : Le respect des droits de l'homme est fondamental pour rétablir la confiance entre le gouvernement et les communautés, en garantissant que toutes les interventions sont menées de manière éthique et transparente.
- **Innovation par le déploiement numérique** : L'exploitation des technologies numériques pour améliorer la communication, la collecte de données et la prestation de services peut considérablement améliorer l'efficacité et l'efficience des efforts de stabilisation. Cette innovation favorise une plus grande transparence et permet un suivi en temps réel des interventions.

2.1.2.2. Déploiement rapide d'interventions ciblées

Le PNUD mettra en œuvre des efforts de stabilisation dans les zones qui ont été récupérées, en se concentrant sur la restauration des services essentiels, la reconstruction des infrastructures et le renforcement de la sécurité, en coordination avec les acteurs nationaux et locaux.

Le PNUD propose une approche d'action rapide, sur une période de deux ou trois ans, conçue pour apporter une réponse immédiate aux besoins identifiés par différents mécanismes de collecte de données tels que la géolocalisation, l'enquête, les groupes de discussion et l'évaluation d'impact. Cette approche prend en compte les dynamiques nationales et locales, garantissant l'intégration effective des acteurs sociaux et du gouvernement haïtien grâce aux consultations avec la population mentionnées ci-dessus. Dans la phase de stabilisation, les principaux objectifs sont l'instauration d'une sécurité de base dans des zones spécifiques, le rétablissement des services publics essentiels et la revitalisation de l'économie locale. À terme, cela vise à améliorer les conditions de vie de la population haïtienne et à l'aider à progresser vers un avenir rempli d'espoir et de stabilité.

Dans le cadre de cette approche, les municipalités seront réhabilitées zone par zone, la police assurant une présence policière dans les quartiers pour assurer la sécurité, ce qui permettra ensuite le rétablissement des services. Une fois la zone libérée, le gouvernement (par l'intermédiaire de la police) en informera le PNUD, qui

mettra alors rapidement en œuvre des activités coordonnées sous la direction du gouvernement national, en collaboration avec les acteurs locaux et la police.

Cette approche d'action rapide répond non seulement aux besoins immédiats, mais prend également en compte les dynamiques nationales et locales afin de faciliter l'intégration effective des forces sociales au sein du gouvernement haïtien. Elle vise à instaurer la sécurité dans des zones spécifiques et à rétablir les services publics essentiels, améliorant ainsi l'accès des citoyens aux services de base et dynamisant l'économie locale, avec pour objectif à long terme d'améliorer les conditions de vie du peuple haïtien et d'offrir l'espoir d'un avenir plus prospère.

La stratégie proposée s'appuie sur les principes de stabilisation et d'approche territoriale : rapidité, adaptabilité à l'évolution du contexte et cadre de mise en œuvre multi-acteurs et multi-niveaux. Elle met l'accent sur l'appropriation locale et des partenariats solides avec les acteurs locaux, permettant une action rapide et efficace au niveau local dans divers domaines prioritaires. Parallèlement, elle renforce les capacités de l'État haïtien, facilitant une transition plus fluide vers un développement durable à long terme.

Le projet AVANSE, conçu pour stabiliser et reconstruire les quartiers de Port-au-Prince autrefois sous le contrôle des gangs, vise à répondre aux multiples défis auxquels ces communautés sont confrontées. En l'absence de l'État, ces zones sont tombées en ruine, avec peu ou pas de services publics et d'infrastructures fonctionnels. Le programme vise à jeter les bases du relèvement en renforçant la sécurité, en réhabilitant les infrastructures essentielles et en fournissant un soutien économique immédiat, tout en favorisant la cohésion sociale et le développement durable. Par une série d'interventions structurées, le projet AVANSE s'engage à restaurer l'autorité de l'État, à améliorer les conditions de vie des plus vulnérables et à créer des opportunités de relance économique dans ces environnements urbains fragiles.

La sécurité dans les communautés s'est améliorée

Afin d'assurer une stabilisation durable, le projet AVANSE met l'accent sur l'amélioration de la sécurité dans les zones reconquises, en rétablissant la présence des forces de l'ordre et en renforçant l'État de droit. Le programme vise à réhabiliter et à reconstruire les infrastructures sécuritaires et judiciaires essentielles au maintien de l'ordre et à la promotion de la paix dans ces communautés.

- **Renforcement de la présence policière** : Le programme prévoit la réhabilitation d'un tribunal de paix, d'un tribunal spécialisé pour mineurs et d'un bureau d'assistance juridique. Cela améliorera l'accès à la justice pour la population locale et offrira un recours juridique aux groupes vulnérables, notamment les mineurs et les victimes de violence. De plus, quatre commissariats de police locaux seront réhabilités afin d'établir une forte présence policière et de faciliter les actions de police de proximité.
- **Des espaces sûrs pour les groupes vulnérables** : AVANSE reconstruira un refuge pour les femmes et les personnes s'identifiant comme lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées, queer (ou en questionnement) (LGBTIQ+) et touchées par les violences sexistes, en offrant aux survivantes un accès sécurisé à la protection et aux services de soutien essentiels. Ces espaces sûrs offriront également une assistance psychologique et juridique, jouant un rôle essentiel dans l'instauration d'un climat de confiance au sein de la communauté.
- **Réhabilitation des structures municipales** : L'administration locale sera renforcée par la réhabilitation d'une administration municipale unique, facilitant ainsi une meilleure gouvernance et une meilleure prestation de services dans les zones récupérées. Cette étape constituera une étape essentielle pour rétablir l'autorité de l'État et garantir une gestion efficace des services locaux.
- **Renforcement des capacités en matière de droits humains et de société civile** : Le projet mettra en œuvre des programmes de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) impliquées dans la défense des droits humains et la cohésion sociale. Ces efforts permettront aux

acteurs locaux de s'engager dans la prévention des conflits, la médiation et la consolidation de la paix, garantissant ainsi la durabilité et l'inclusion des efforts de stabilisation.

- **Dialogues communautaires et mécanismes locaux de prévention des conflits** : La création d'un Comité municipal de développement (CDC) et d'un Conseil municipal de sécurité favorisera l'appropriation locale et facilitera la coordination entre les communautés et les autorités, en garantissant explicitement une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein de ces structures décisionnelles. Le renforcement des mécanismes locaux de prévention des conflits créera un cadre de dialogue, contribuant à résoudre les conflits avant qu'ils ne dégénèrent en violence. tout en abordant spécifiquement les conflits liés à la violence basée sur le genre (VBG) et en garantissant la participation active des femmes à ces processus de médiation communautaire.
- **Campagnes de sensibilisation à la protection** : Le projet AVANSE promouvra les systèmes de protection à travers des campagnes de sensibilisation qui éduquent les communautés sur leurs droits et les services disponibles, favorisant une culture de paix et de respect des droits de l'homme.

Grâce à ces efforts, le projet AVANSE améliorera considérablement l'environnement sécuritaire dans les zones auparavant contrôlées par les gangs, créant un espace plus sûr pour que les résidents puissent reconstruire leur vie et garantissant que les systèmes d'application de la loi et de justice soient accessibles à tous.

Infrastructures critiques réhabilitées

La reconstruction des infrastructures essentielles est au cœur de la stratégie du projet AVANSE visant à rétablir la stabilité dans ces zones, où les services de base sont absents depuis des années. En répondant aux besoins en infrastructures, le projet vise à fournir des services essentiels qui favoriseront le relèvement et le développement à long terme.

- **Restauration des structures de santé** : Le projet restaurera les structures de santé primaires et secondaires, y compris des services adaptés aux femmes et aux personnes LGBTQ+, garantissant un accès équitable aux soins de santé essentiels. Une attention particulière sera accordée aux soins maternels et aux besoins spécifiques des femmes et des adolescentes victimes de violences sexistes. Ce projet sera complété par la restauration des installations d'approvisionnement en eau, améliorant ainsi les résultats en matière de santé publique et réduisant le risque d'épidémies.
- **centres d'éducation et de formation professionnelle** : Le projet AVANSE reconstruira des écoles et d'autres établissements d'enseignement en intégrant des solutions d'énergie renouvelable, comme des bâtiments et des installations sanitaires alimentés par l'énergie solaire. Cela créera des environnements d'apprentissage sûrs et soutiendra le développement à long terme de la jeunesse locale, notamment grâce à des initiatives de formation professionnelle. en donnant la priorité à l'éducation des filles et à la formation économique des femmes, renforçant ainsi leur autonomie et leur protection contre la violence.
- **Mise en œuvre de solutions d'énergies renouvelables** : Des solutions d'énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire et l'éclairage public solaire, seront mises en œuvre pour garantir un approvisionnement électrique fiable dans les zones longtemps déconnectées du réseau. Cela améliorera la sécurité publique, stimulera les activités économiques nocturnes et réduira la dépendance à des sources d'énergie coûteuses et polluantes. améliorer spécifiquement la sécurité des femmes dans les espaces publics grâce à un meilleur éclairage.
- **Reconstruction de logements et d'abris** : Le projet permettra également de reconstruire des logements et des abris pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), ainsi que des logements pour les policiers, les enseignants et les fonctionnaires. Cela garantira aux travailleurs essentiels des conditions de vie sûres, leur permettant de remplir leur rôle dans le relèvement et la gouvernance communautaires. assurer la sécurité du logement et répondre aux besoins spécifiques des femmes et des ménages dirigés par des femmes.
- **Réhabilitation des espaces publics** : Les espaces publics tels que les parcs, les aires de jeux et les maisons de jeunes seront réhabilités et offriront des espaces de loisirs sécuritaires aux résidents. Ces espaces serviront de pôles communautaires, favorisant la cohésion sociale et offrant aux jeunes des

débouchés positifs pour leur énergie et leur créativité. tout en créant des environnements sûrs et inclusifs pour les femmes et les filles afin de réduire les risques de violence et d'exploitation.

- **Réparation des voies d'accès** : Le projet permettra de réparer les principales voies d'accès reliant les zones stratégiques de Port-au-Prince, facilitant ainsi le transport et la circulation des biens et des services. L'amélioration du réseau routier stimulera non seulement l'activité économique, mais garantira également un meilleur accès aux soins de santé, à l'éducation et aux services de sécurité. en envisageant notamment d'améliorer la mobilité et la sécurité des femmes commerçantes lors de leurs déplacements.

Soutien immédiat du revenu fourni

Dans un contexte où la majorité de la population de ces zones est économiquement vulnérable, un soutien immédiat au revenu est essentiel à la survie à court terme et à la reprise économique à long terme. Le projet AVANSE vise à créer des emplois immédiats tout en favorisant l'entrepreneuriat et le développement économique local.

- **Programmes « argent contre travail »** : Ce programme offrira des emplois à forte intensité de main-d'œuvre dans des domaines tels que la gestion des déchets solides, l'enlèvement des débris et la réhabilitation des infrastructures. Ces programmes créeront non seulement des emplois, mais contribueront également au rétablissement global de la communauté en améliorant l'assainissement, la sécurité et l'accessibilité. tout en veillant à ce que les femmes bénéficient équitablement des opportunités économiques et en mettant en œuvre des mesures spécifiques pour faciliter leur participation active à ces activités rémunérées.
- **Transferts monétaires inconditionnels** : Les ménages vulnérables, notamment ceux dirigés par des femmes ou des personnes handicapées, bénéficieront de transferts monétaires inconditionnels dans le cadre du programme de soutien « Madame Sara ». Cela permettra aux familles les plus vulnérables de disposer des ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins essentiels pendant la phase de relèvement. renforcer directement l'autonomie économique des femmes et leur capacité à subvenir aux besoins essentiels de leur foyer.
- **Soutien au développement économique local (DEL)** : Le projet AVANSE réalisera une analyse complète des tendances économiques locales afin d'identifier les opportunités de création d'emplois et de soutenir les entreprises locales, notamment dans le secteur informel, qui représente 60 % des emplois à Port-au-Prince. Le projet offrira également des subventions de démarrage aux petites et microentreprises touchées par le conflit, en mettant l'accent sur les femmes entrepreneures, favorisant ainsi l'auto-emploi et l'indépendance économique. tout en offrant un soutien ciblé pour améliorer leurs compétences entrepreneuriales et leur résilience aux risques économiques et sécuritaires.
- **Programmes innovants d'emploi des jeunes** : Le projet mettra en place des initiatives d'emploi pour les jeunes, notamment des formations aux compétences numériques et des programmes d'entrepreneuriat. En ciblant les jeunes, le projet AVANSE vise à réduire le chômage, à prévenir la criminalité et à promouvoir des contributions positives à la communauté. , une attention particulière étant accordée à l'inclusion des jeunes femmes dans ces programmes afin d'améliorer leur employabilité, leur autonomie économique et leur protection contre les risques liés à la sécurité.

2.1.2.3. Déclenchement du déploiement de la stabilisation : une approche étape par étape

Après la récupération d'une zone, il est crucial de mettre en œuvre des mesures immédiates et systématiques pour assurer une transition rapide d'un état d'instabilité vers un état de relèvement et de stabilisation. Ces premières actions serviront de base au rétablissement de la confiance au sein de la communauté, au rétablissement des services essentiels et au rétablissement de l'État de droit. Les étapes concrètes qui seront entreprises dès qu'une zone sera officiellement déclarée récupérée par le gouvernement haïtien et la PNH sont présentées ci-dessous. En privilégiant une réponse coordonnée impliquant les autorités locales, les acteurs communautaires et les partenaires internationaux, nous souhaitons répondre aux besoins urgents des

populations touchées, favoriser un sentiment de sécurité et jeter les bases d'un développement durable dans les zones récupérées.

- a. **Annonce officielle** : Le processus de stabilisation débutera par une communication officielle du GoH , en collaboration avec la PNH (HNP), déclarant la libération de zones spécifiques qui ont été débarrassées de toute menace sécuritaire, marquant ainsi un moment charnière dans les efforts de stabilisation.
- b. **Vérification sur place** : Après l'annonce, une vérification sera effectuée par l'agent de liaison de la police. Cette vérification impliquera le respect des protocoles de sécurité établis pour garantir que les zones remises en état sont sûres et prêtes à être stabilisées.
- c. **Activation de la phase de déploiement** : Une fois le statut de récupération de la zone confirmé avec succès, la phase de déploiement du projet AVANSE sera activée, mobilisant les ressources et l'expertise nécessaires pour mettre en œuvre des efforts de stabilisation ciblés.
- d. **Priorisation des interventions** : Un processus systématique sera entrepris pour prioriser les interventions sur la base d'un ensemble de critères prédéfinis, garantissant que les actions les plus urgentes et les plus efficaces sont prises en premier pour répondre aux besoins immédiats des populations touchées et pour établir les bases d'un rétablissement durable.
- e. **Système de suivi** : Parallèlement à la priorisation, un système de suivi robuste sera mis en place, qui impliquera la mise en œuvre d'un cadre global de supervision et d'évaluation de toutes les activités, garantissant qu'elles sont alignées sur les objectifs généraux de stabilisation et qu'elles sont exécutées de manière efficace et transparente.
- f. **Collaboration avec les communautés locales** : Dans cet esprit de collaboration, AVANSE collaborera étroitement avec le gouvernement haïtien et les communautés locales pour prioriser stratégiquement les interventions sur trois piliers essentiels de l'effort de stabilisation, à savoir : la sécurité communautaire et l'état de droit, les infrastructures et la planification stratégique, et le développement économique, qui sont essentiels pour un rétablissement holistique.
- g. **Critères de sélection des activités** : Le processus de sélection des activités sera rigoureusement guidé par des critères spécifiques, qui évalueront si chaque initiative proposée contribuera efficacement à la reprise des activités socio-économiques, améliorera l'accès aux services essentiels et aura un impact positif sur les groupes de population ou les ménages les plus vulnérables.
- h. **Mise en œuvre des activités** : Une fois le processus de priorisation terminé, le PNUD, en collaboration avec les parties prenantes et les autorités locales, commencera la mise en œuvre rapide et simultanée des activités qui s'alignent sur les trois piliers identifiés du projet, garantissant ainsi une approche coordonnée et efficace de la stabilisation.
- i. **Répartition des coûts et conception du projet** : Pour faciliter cette mise en œuvre, le PNUD a déjà préparé une répartition complète des coûts des améliorations d'infrastructures nécessaires et a conçu une série d'initiatives de relance économique, qui comprendront des initiatives innovantes de type « argent contre travail » visant à mobiliser la main-d'œuvre locale et à stimuler l'activité économique.
- j. **Mise en place de plateformes locales** : Au niveau local, une plateforme multisectorielle de stabilisation et de prévention sera mise en place, qui servira de structure de gouvernance pour superviser et suivre la mise en œuvre des activités dans chaque quartier récupéré , favorisant ainsi la responsabilisation et l'appropriation locale du processus de stabilisation, tout en assurant une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein de ces structures, et en intégrant des mécanismes spécifiques pour répondre aux besoins et aux priorités des femmes dans les processus de suivi et de prise de décision.
- k. **Utilisation des mécanismes existants** : Cette plateforme nouvellement créée s'appuiera sur les mécanismes participatifs existants, qui seront facilités par les autorités locales, telles que les conseils de coordination communautaire, créant ainsi une approche structurée pour définir et prioriser les activités de développement économique local et de cohésion sociale qui reflètent les besoins et les aspirations de la communauté.
- l. **Composition de la plateforme municipale** : La plateforme municipale multisectorielle sera composée de représentants d'un large éventail d'institutions locales, y compris, mais sans s'y limiter, la police, l'éducation, la santé, la société civile, les institutions juridiques et le secteur privé, assurant ainsi une

- représentation complète des intérêts de la communauté et favorisant la collaboration entre les parties prenantes.
- m. **Alignement sur les priorités nationales** : Afin de garantir que les actions locales soient effectivement harmonisées avec les priorités nationales, cette plateforme interagira régulièrement avec le Comité national de coordination du projet, composé des autorités nationales de la concurrence chargées de veiller à ce que les efforts de stabilisation soient alignés sur les objectifs et stratégies gouvernementaux plus larges.
 - n. **Participation aux mécanismes de coordination** : AVANSE participera activement aux mécanismes de coordination existants liés aux activités de stabilisation, en se concentrant principalement sur le Groupe de travail interinstitutionnel et interministériel sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) ainsi que sur les efforts de réduction de la violence communautaire (CVR), qui joueront un rôle déterminant dans l'orientation de la mise en œuvre des activités du projet.
 - o. **Engagement dans les forums nationaux** : En outre, le PNUD s'engagera dans d'autres forums de coordination nationale pertinents, si nécessaire, pour intégrer les actions de stabilisation dans des processus nationaux plus larges, garantissant ainsi que les initiatives entreprises génèrent un plus grand impact dans les territoires ciblés et contribuent à la stabilité globale et au redressement de la région.

2.1.2.4. Intervention à plusieurs niveaux

Ce tableau présente les interventions multi-niveaux du projet de stabilisation AVANSE, aux niveaux international, national et municipal. À l'échelle internationale, le projet mobilise la communauté internationale pour attirer des ressources et une expertise technique. À l'échelle nationale, il soutient les institutions clés dans le renforcement de leurs capacités en matière de désarmement et de réduction de la violence communautaire. À l'échelle municipale, les interventions visent à promouvoir la responsabilisation locale et la cohésion sociale par le biais d'initiatives communautaires et de réhabilitation des infrastructures. Ensemble, ces efforts visent à favoriser le relèvement et la résilience des communautés touchées.

NIVEAU INTERNATIONAL			
Engager la communauté internationale en soulignant l'importance des efforts de stabilisation, en attirant l'expertise technique, les ressources et le soutien internationaux pour renforcer les initiatives nationales.			
NIVEAU NATIONAL			
Soutenir le cabinet du Premier ministre Soutenez la PNH	Soutenir le groupe de travail interinstitutionnel et interministériel sur le DDR-CVR	Ministère de l'Intérieur et des Institutions locales et Ministère des Affaires féminines, Ministère de la Sécurité sociale	Appui au Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP)
NIVEAU MUNICIPAL			

Programme des Nations Unies pour le développement
Document de projet

- Mécanismes de responsabilisation locaux et cadres de coordination, tels que le Conseil de développement municipal, pour une cohésion sociale renforcée. - CDC pour l'inclusion sociale dans les activités de stabilisation. - Campagnes de radio communautaire et événements sportifs pour promouvoir l'engagement et l'unité.	- Formation et renforcement des capacités des fonctionnaires et des représentants des organisations de la société civile locale dans des domaines tels que les droits de l'homme, le leadership, l'égalité des sexes, la planification et la budgétisation.	- Localisation des infrastructures à réhabiliter : commissariat de police, tribunal de paix, écoles, centres de santé, routes, installations d'approvisionnement en eau, espaces de sécurité pour les femmes victimes de VBG	- Sécurité communautaire : systèmes d'alerte précoce - Soutien aux forces de l'ordre locales - Promotion de l'État de droit	- Localisation de projets à impact socio-économique rapide au niveau local - Accès amélioré aux services et aux outils numériques - Initiatives génératrices de revenus - Programmes de transferts monétaires conditionnels et de rémunération contre travail - Réhabilitation du secteur privé - Programme de soutien à Madame Sara et à l'économie informelle
NIVEAU DE LA SECTION MUNICIPALE				
Soutenir les mécanismes locaux de responsabilisation pour la coordination et la cohésion sociale à travers les ASEC (Assemblées des Sections Communales) et les CASEC (Conseils d'Administration des Sections Communales)	Renforcement des capacités des fonctionnaires et des représentants des OSC locales - Domaines d'intervention : droits de l'homme, leadership, genre, planification et budgétisation	Programme de réhabilitation des infrastructures : - commissariats de police - Écoles, centres de santé, routes et installations d'approvisionnement en eau - Main-d'œuvre communautaire grâce aux efforts communautaires de base	de sécurité dans les communautés : - Systèmes d'alerte précoce pour la détection et la réponse aux menaces - Renforcement des capacités de la police locale pour maintenir la sécurité - État de droit pour la justice et la responsabilité dans les communautés	Programme de projets à impact socio-économique rapide : - Accès amélioré aux services et aux outils numériques - Activités génératrices de revenus - Initiatives de rémunération contre travail et de versements conditionnels en espèces - Réhabilitation du secteur privé - Programme d'accompagnement de Madame Sara dans le secteur informel

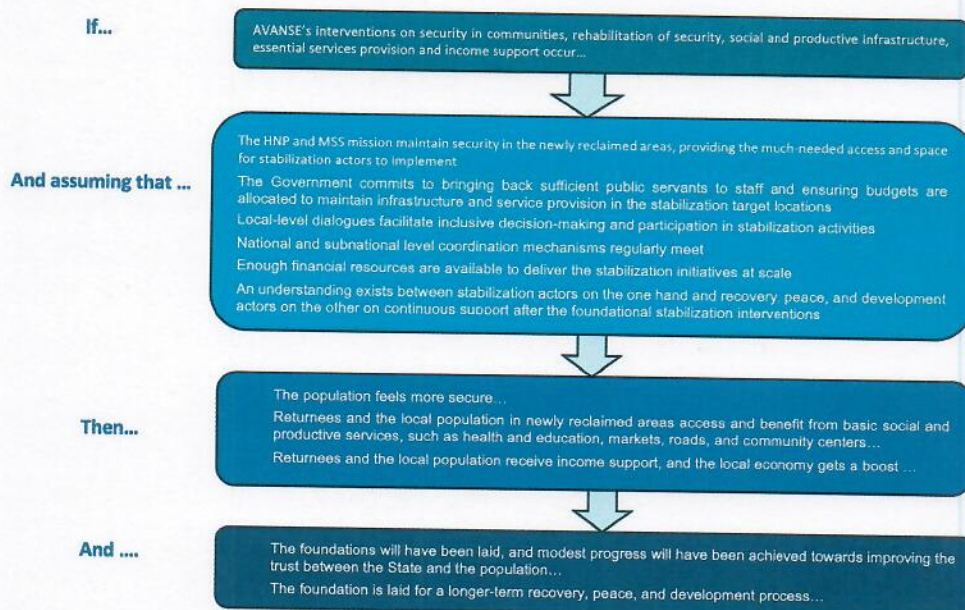
3. RÉSULTATS ET PARTENARIATS

3.1. Théorie du changement

Conformément à l'approche de stabilisation du PNUD, la théorie du changement d'AVANSE doit être à la fois pragmatique et ambitieuse, décrivant clairement ce qu'elle peut réaliser (produits) et où elle peut contribuer (résultats et impact). Compte tenu de l'évolution rapide et des risques élevés de l'environnement haïtien, les solutions sont expérimentales et nécessitent un examen, une adaptation et une appropriation locaux continus pour être efficaces.

Des cycles d'apprentissage structurés permettront à la direction du PNUD Haïti et à l'équipe du projet AVANSE d'apporter des ajustements opportuns, garantissant ainsi que le projet reste sur la bonne voie pour atteindre l'impact escompté. Ces cycles offrent également l'occasion d'impliquer les parties prenantes locales, en tenant compte de leurs priorités spécifiques et diverses, de favoriser une responsabilité partagée et de garantir la pertinence contextuelle des interventions. L'un des piliers fondamentaux de la théorie du changement est le besoin crucial de sécurité dans les communautés ciblées, reconnaissant que l'insécurité affecte différemment les membres de la communauté en fonction de leurs positions et vulnérabilités distinctes. Par conséquent, la théorie du changement AVANSE met l'accent sur des partenariats solides avec le gouvernement, la Police nationale haïtienne (PNH) et la mission MSS, garantissant une approche de stabilisation coordonnée et durable, intégrant pleinement les expériences réussies du PNUD dans la prise en compte des diverses vulnérabilités et capacités des communautés locales.

La théorie du changement décrit une série d'actions et d'hypothèses interconnectées qui doivent être respectées pour que les efforts de stabilisation d'AVANSE réussissent, en s'appuyant notamment sur la profonde expertise du PNUD dans la fourniture d'un soutien ciblé et adapté aux groupes traditionnellement exclus, maximisant ainsi l'impact inclusif et durable des interventions.



3.2. Résultats attendus

Le projet AVANSE vise à obtenir des résultats concrets à court terme qui ouvriront la voie à des efforts de développement plus durables et à long terme pour s'attaquer aux causes profondes de la violence en

Haïti. En « initiant et en maintenant une dynamique positive » et en « rétablissant un sentiment de normalité », AVANSE créera les conditions nécessaires au retour des personnes déplacées dans leurs communautés, à leur maintien et à la reconstruction de leur vie.

Les principaux résultats attendus comprennent :

- **Sécurité et stabilité renforcées dans les communautés ciblées** : Les interventions d'AVANSE contribueront à améliorer les conditions de sécurité, rendant les communautés plus sûres et plus résilientes à la violence. Cela créera un environnement propice à la fourniture de services essentiels et au retour des populations déplacées.
- **Réhabilitation des infrastructures critiques** : En restaurant les infrastructures sociales et productives telles que les routes, les centres de santé, les écoles et les marchés, AVANSE fournira les bases de l'activité économique, de l'accès aux services et de la cohésion sociale dans les zones récupérées.
- **Restauration des services essentiels** : Le projet garantira l'accès aux services de base tels que les soins de santé, l'éducation et l'approvisionnement en eau, contribuant ainsi à répondre aux besoins immédiats des rapatriés et des résidents tout en stabilisant les communautés.
- **Soutien du revenu et revitalisation économique** : Les programmes de soutien du revenu à court terme et les possibilités de subsistance stimuleront l'économie locale, aidant les rapatriés et les résidents à retrouver une stabilité financière et contribuant au rétablissement à long terme.
- **Engagement communautaire et gouvernance inclusive** : Grâce à des dialogues au niveau local et à une prise de décision participative, AVANSE favorisera la confiance entre les citoyens et les autorités, encourageant la gouvernance inclusive et la participation aux efforts de stabilisation et de redressement.
- **Renforcement des capacités locales** : En travaillant en étroite collaboration avec les autorités locales et la société civile, le programme contribuera à renforcer la capacité des institutions à gérer les initiatives de stabilisation et à maintenir les services, jetant ainsi les bases d'un développement durable et de la consolidation de la paix.

Bien que ces résultats à court terme soient cruciaux, AVANSE reconnaît que les causes profondes et complexes de la violence ne peuvent être entièrement traitées dans le cadre du programme. Cependant, le projet veillera à ce que la protection des droits humains, la sensibilité aux conflits et la prise en compte des questions de genre sous-tendent tous les efforts de stabilisation, garantissant ainsi leur caractère inclusif et équitable.

En fin de compte, ces résultats modestes mais percutants contribueront à stabiliser les communautés, à améliorer la confiance entre l'État et ses citoyens et à ouvrir la voie à des processus de relèvement, de consolidation de la paix et de développement plus complets et à long terme.

3.3. Résultats et extrants

Outcome: Coherent and aligned Stabilization actions contribute to peacebuilding, security territorialization,

Contribuer à la stabilisation des zones occupées par les gangs en Haïti et donc à la stabilité politique et à la consolidation de la paix, comme conditions préalables à la réalisation d'une paix et d'un développement durables, y compris un développement économique équitable, sensible au genre et durable, des investissements et des services publics et privés.

Rétablir la confiance du public dans le dispositif sécuritaire de l'État est une condition préalable à la stabilisation des zones touchées par le conflit en Haïti. Le projet soutiendra l'extension du dispositif civil de maintien de l'ordre et renforcera les capacités des acteurs de la sécurité communautaire (notamment les tribunaux et les conseils de sécurité communautaires) afin de renforcer le mécanisme d'alerte précoce pour se défendre contre les infiltrations et les attaques et d'améliorer le service judiciaire en général. Ce programme soutiendra la sécurité communautaire et l'accès à la justice, notamment à travers quatre domaines d'intervention stratégiques.

Output 1: Community stabilization is prepared by advancing economic empowerment, cultural cohesion, and digital innovation, establishing a robust foundation for sustained peace and development.

Le projet AVANSE a méticuleusement élaboré une série d'activités visant à jeter les bases solides de la stabilisation communautaire en Haïti, en mettant l'accent sur la création de connaissances, l'engagement communautaire, l'autonomisation numérique et le développement de partenariats. Chaque activité est planifiée de manière stratégique afin de contribuer efficacement à l'objectif global de préparation à la stabilisation durant la phase préparatoire du projet.

Activité 1.1 : Création de connaissances globales pour la stabilisation

Cette activité exploite des outils avancés de collecte et d'analyse de données pour une compréhension fondamentale des besoins et de la dynamique des zones récupérées. Utilisant la cartographie par drone, l'imagerie satellite et des analyses basées sur l'IA, le projet évalue les infrastructures et les conditions de sécurité, tandis que des enquêtes mobiles et des interventions artistiques permettent de recueillir des informations approfondies sur la communauté. Des groupes de discussion et des ateliers de planification de scénarios intègrent ces perspectives dans une stratégie de stabilisation cohérente.

Activité 1.2 : Engagement et autonomisation communautaires renforcés

Le projet renforce l'appropriation communautaire et la préservation culturelle grâce à une série d'initiatives locales et à l'engagement bénévole. Il s'agit notamment de soutenir des projets communautaires de préservation culturelle, de créer des plateformes locales de prise de décision participative et de promouvoir des activités économiques grâce à l'artisanat traditionnel et aux pratiques agroalimentaires. Un élément important du projet est la campagne « Ayiti Kapab », qui utilise les réseaux sociaux pour favoriser le dialogue communautaire et encourager la participation des jeunes à des concours créatifs visant à restaurer la communauté.

Activité 1.3 : Promotion de la littératie numérique et de l'entrepreneuriat des jeunes

Afin de donner aux jeunes les moyens d'agir et de favoriser la résilience économique, le projet propose des formations à l'entrepreneuriat et au développement des compétences numériques. Des ateliers sur le développement d'entreprise, les énergies renouvelables et les compétences numériques sont proposés, parallèlement à la création de pôles d'apprentissage numérique. Ces pôles constituent des ressources essentielles pour les jeunes entrepreneurs, leur fournissant les outils et le mentorat nécessaires au lancement et à la pérennisation de startups dans les domaines de la technologie et de l'innovation, tout en garantissant un accès équitable des jeunes femmes à ces opportunités de formation et en intégrant des initiatives spécifiques pour renforcer leur participation active et leur réussite entrepreneuriale dans les secteurs de la technologie et de l'innovation.

Activité 1.4 : Développement de partenariats stratégiques

Reconnaissant l'importance des ressources durables, cette activité se concentre sur l'élaboration d'un cadre de partenariat global. Grâce à une cartographie des parties prenantes et à des ateliers de mobilisation, les donateurs et partenaires potentiels sont identifiés et alignés sur les objectifs du projet. Un document de portefeuille détaillé est élaboré pour décrire les besoins de financement et les impacts prévus, puis présenté lors de conférences de donateurs de haut niveau afin d'obtenir un soutien financier et non financier.

Output 2: Community security is reinforced with a focus on rule of law and access to justice creating the foundation for social contract.

Activité 2.1 : Renforcer la présence des forces de l'ordre dans les zones récupérées

Cette activité se concentre sur la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures policières et judiciaires essentielles dans les zones récupérées. Les efforts de reconstruction concernent les commissariats de police, les postes de police de proximité, les services de justice publique, les palais de justice, le bureau national du registre et les espaces sécurisés pour les femmes victimes de violences sexuelles. La restauration de ces installations essentielles permettra d'accroître considérablement la présence et l'efficacité des forces de l'ordre, améliorant ainsi la sécurité et l'état de droit dans ces lieux stratégiques.

Type d'infrastructure	Fonction	Institution responsable	Municipalité	Population cible
- A2.1.1 réhabilitation de 2 tribunaux de première instance	Le tribunal de première instance traite les affaires juridiques de haute instance qui ne peuvent être traitées par les tribunaux de paix ou de proximité. Il est, en fait, l'organe de régulation du pouvoir judiciaire.	MJSP	Port-au-Prince et Parc de Bouquet	8 000 par an
- A 2.1.2. Réhabilitation de 8 tribunaux de paix	Les tribunaux de paix sont généralement la porte d'entrée vers le système judiciaire. Ils peuvent jouer un rôle important de régulateurs sociaux au sein des communautés.	MJSP	Section Sud, Section Nord, Delmas, Pétionville, Carrefour, Gressier, Thomazeu, Port-au-Prince	26 000 par an par terrain Total : x 7 terrains 182 000
- A2.1.3. Réhabilitation d'un tribunal spécialisé pour mineurs	Tribunal spécialisé dans les affaires des mineurs, avec une connaissance particulière des normes juridiques applicables en matière de sanctions et de protection des mineurs.	MJSP	Port-au-Prince	3350 mineurs
- A2.1.4 Réhabilitation de 6 bureaux d'assistance juridique	L'assistance juridique a été entièrement financée par des donateurs. En 2018, l'État haïtien a adopté la loi sur l'assistance juridique et créé le Conseil national d'assistance juridique (CNAL), qui veillera à ce que Bal fournisse une assistance juridique aux populations vulnérables qui peuvent se permettre des services juridiques.	CNAL	Port-au-Prince	1 500 par BAL total : 9 000 par personne vulnérable
- A2.1.5 Réhabilitation des commissariats de police locaux	Les services de police locaux sont chargés d'assurer la sécurité publique au niveau local. Ils jouent un rôle important dans la prévention et la lutte contre la criminalité. Ils constituent le fondement du système de sécurité local et devraient permettre aux citoyens de retrouver leur sécurité au sein du système de sécurité haïtien.	MJSP HNP	Croix de Bouquet et Port-au-Prince (24)	2 millions de personnes
- A2.1.6 Réhabilitation de 6 refuges pour femmes victimes de violences sexistes	Les lieux d'accueil pour femmes victimes de violences basées sur le genre offrent un hébergement temporaire aux femmes victimes, un soutien psychosocial, une orientation juridique et professionnelle. Ils sont gérés par des organisations	OSC / Municipalité	À décider avec le gouvernement	3 500 personnes

	de la société civile avec le soutien de la municipalité.		
- A2.1.7 Réhabilitation des administrations locales et municipales	C'est l'administration municipale chargée d'apporter une assistance aux citoyens pour l'obtention des services publics, des licences commerciales, de la construction, du paiement des taxes commerciales et foncières.	Municipalité	2 millions de personnes

Activité 2.2 : Fournir des formations, des équipements et des activités de renforcement des capacités aux acteurs de l'État de droit

Le PNUD capitalise sur sa vaste expérience en matière de renforcement des capacités pour améliorer les capacités des secteurs judiciaire et de l'application de la loi en Haïti grâce à des programmes de formation ciblés. En collaboration avec des institutions locales et internationales, ces programmes visent à doter la police, les fonctionnaires et les agents du système judiciaire des compétences essentielles en matière de gestion des violences basées sur le genre, de respect des droits humains et d'opérations en espace sécurisé. La formation s'étend à divers secteurs, notamment le ministère de la Justice et de la Sécurité publique (MJSP), la Police nationale d'Haïti (PNH), le système pénitentiaire officiel et les organisations de la société civile (OSC). Chaque programme met l'accent non seulement sur l'acquisition de connaissances, mais aussi sur la mise en pratique, garantissant ainsi une formation adaptable et accréditée au sein des systèmes formels et informels. Cette approche stratégique vise à renforcer les cadres judiciaires et sécuritaires d'Haïti, contribuant ainsi à une communauté plus sûre et plus juste.

Activité 2.3 : Améliorer la sécurité communautaire grâce au dialogue collaboratif et à la coordination

Cette activité vise à renforcer la sécurité communautaire en établissant et en améliorant divers mécanismes locaux de coordination et de protection. Ces mécanismes facilitent la participation d'un large éventail de représentants communautaires et d'institutions clés, garantissant ainsi la prise en compte de toutes les voix dans l'élaboration des politiques publiques de développement et des stratégies de sécurité.

- Activité 2.3.1 : Établissement du CDC

Conformément à la réglementation municipale, le projet soutient la création de Comités consultatifs de développement (CCD) sous la direction des maires. Ces comités comprendront non seulement des représentants du gouvernement, comme le maire et les ASEC/CASEC, mais aussi des ONG, des notables locaux et des délégués de chaque secteur communal. Cette structure vise à remédier à l'exclusion actuelle de la population de ces discussions, en favorisant une plus grande implication de la communauté dans les processus décisionnels.

- Activité 2.3.2 : Conseil municipal de sécurité

Composé de personnalités municipales clés, dont le maire et le commissaire de police municipale, ainsi que de représentants de la société civile, ce conseil se concentrera sur la protection des groupes vulnérables, notamment les femmes victimes de violences basées sur le genre (VBG), et sur l'élaboration de plans locaux de sécurité.

- Activité 2.3.3 : Mécanismes locaux de prévention des conflits

Cette initiative renforce les mécanismes locaux de prévention et de résolution des conflits. Elle comprend l'organisation de forums communautaires avec les organisations communautaires, les notables, les jeunes et les autorités locales pour discuter de la prévention de la violence, de la gestion des conflits, de la sécurité et de la résilience des communautés, améliorant ainsi les systèmes d'alerte et de réponse communautaires.

- Activité 2.3.4 : Renforcement des capacités des institutions de protection

Il s'agit de renforcer les capacités d'institutions comme l'IBERS, l'OPC, le MAS et la HNP/BPM afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des services. La coordination entre ces institutions sera facilitée par le sous-groupe Protection du Groupe de travail interinstitutionnel, en accordant une attention particulière à l'assistance aux victimes et aux systèmes de prise en charge intégrée des personnes victimes de violence, en mettant l'accent sur l'exploitation des enfants et les violations des droits.

- **Activité 2.3.5 : Promotion du système de protection**

L'utilisation de diverses plateformes médiatiques telles que la télévision, les radios communautaires et les réseaux sociaux sera essentielle pour sensibiliser aux questions de protection, améliorer la compréhension et l'engagement du public dans la sauvegarde du bien-être de la communauté.

- **Activité 2.4 : Renforcement des capacités de la société civile en matière de cohésion sociale et de prévention des conflits**

Cette activité vise à renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) locales dans les domaines de la cohésion sociale et de la prévention des conflits. Grâce à des partenariats avec d'autres entités de mise en œuvre, le programme fournira non seulement aux OSC les financements nécessaires, mais associera également ces ressources financières à des initiatives globales de renforcement des capacités. Ces initiatives comprendront un développement organisationnel de base et des formations spécialisées dans des domaines techniques essentiels pour répondre aux besoins des communautés post-conflit et renforcer les mécanismes de prévention des conflits, tout en intégrant explicitement une formation sur les approches de genre, la prévention de la violence sexiste et le soutien aux organisations de la société civile dirigées par des femmes ou axées sur les femmes.

- **Activité 2.4.1** Programme de renforcement des capacités des OSC et des réseaux d'OSC : Le programme vise à aider les OSC civiles et les réseaux d'OSC à : améliorer leur fonctionnement interne ; mieux gérer leurs ressources ; accroître leur impact ; mieux répondre aux besoins de leurs membres et de leurs communautés ; renforcer leur légitimité et les besoins de leurs membres et de leurs communautés ; renforcer leur légitimité et leur crédibilité ; et améliorer leur capacité à influencer les programmes et politiques publics aux niveaux local et départemental. Le plan de formation prendra en compte quatre dimensions du renforcement des associations : individuelle (compétence), organisationnelle (structuration, gouvernance interne, notamment axée sur le genre et gestion), interorganisationnelle (réseautage et partenariat) et engagement social (capacité à produire des effets et des impacts dans la communauté).

Output 3: Basic services and infrastructure are rehabilitated, functional, and accessible and the capacities of local authorities are developed to improve access to service delivery

Dans le cadre de ce pilier du programme, le PNUD assurera la rapidité et l'ampleur de la réhabilitation et/ou de la reconstruction des infrastructures publiques préexistantes, permettant ainsi la reprise rapide des services publics. Une attention particulière sera accordée aux infrastructures essentielles pour les femmes et les filles, notamment les structures de santé maternelle et les établissements d'enseignement sûrs. Le PNUD coordonnera systématiquement ses efforts avec les autorités municipales et d'autres acteurs afin de prioriser les zones et infrastructures ciblées, en tenant explicitement compte des besoins différenciés des femmes et en intégrant leurs priorités dans la sélection et la mise en œuvre des projets.

Accord du gouvernement pour reprendre ses fonctions et ses services publics immédiatement après la réhabilitation des infrastructures publiques avec une allocation appropriée des fonctionnaires et des ressources au moins conformément aux arrangements institutionnels antérieurs avant les attaques et les conflits, tout en assurant une représentation équilibrée des femmes parmi les fonctionnaires réaffectés afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes au sein des communautés touchées.